FICHE TECHNIQUE

POUR LA BELGIQUE

VIVIMUS® PELOUSE DCM

Caractéristiques

- amendement organique mélangé enrichi, riche en matières organiques (22 % M.O.)
- permet d'obtenir un sol humique et bien aéré avec une grande capacité de rétention d'eau et une capacité accrue de rétention d'éléments nutritifs
- crée un rapport air/eau idéal dans le sol pour un système racinaire riche et sain
- contient une source de phosphore organique pour un bon enracinement
- extrêmement approprié pour un bon enracinement lors de l'aménagement de gazons
- à utiliser pour remettre en état les zones dégarnies, endommagées ou brûlées et lors du sursemis après une scarification ou après l'enlèvement de la mousse
- mélangé à des semences de gazon, il apporte une couverture aux semences de gazon favorisant un meilleur pouvoir germinatif et une protection de la voracité des oiseaux
- idéal pour égaliser les taupinières et les autres irrégularités dans le gazon
- choix précis de matières organiques pour le développement d'une vie microbienne riche et variée, indispensable pour une pelouse saine et robuste
- utilisable en agriculture biologique [contient uniquement des matières premières autorisées mentionnées dans l'annexe I du règlement (CE) n°889/2008 concernant le mode de production biologique et ses modifications]

Description technique

Amendement organique mélangé enrichi, riche en matières organiques (22 %) provenant de tourbe horticole (tourbe noire), litière de tourbe (tourbe blonde), lave volcanique 0-3 mm pour améliorer le rapport air/eau des sols, tourteau de pépins de raisins, poudre d'os, poudre d'os dégélatinés, farine de sabots et coques de cacao

Emballage

sacs de 40 L (20 kg) – 54 sacs/palette euro (= 2160 L)

De Ceuster Meststoffen n.v./s.a.
Bannerlaan 79
B-2280 Grobbendonk - Belgium
phone +32 (0)14 25 73 57
fax +32 (0)14 21 76 02
email dcm@dcm-info.com

Code: BE-FR/KVE 13-10-11

Mode d'emploi

La dose exacte dépend du type de sol et du moment de l'application.

REMETTRE EN ETAT LES ZONES DEGARNIES .....par 100 m²: 2 kg semences de gazon + 500 L VIVIMUS® pour GAZON DCM

Ratisser légèrement le sol à l'endroit clairsemé. Préparer un mélange de semences de gazon avec VIVIMUS® pour GAZON DCM, de préférence sur un plastic, un carton ou dans un seau. Epandre ce mélange à l'endroit dégarni et ratisser légèrement. Tasser bien. Veiller à maintenir un niveau d'humidité suffisant au sol jusqu'à la levée du gazon.

SURSEMIS APRES LA SCARIFICATION .....par 100 m²: 1 kg de semences de gazon + 500 L VIVIMUS® pour GAZON DCM

Epandre ce mélange à l'endroit dégarni et ratissez légèrement. Rouler et arroser.

EGALISER DES IRREGULARITES

Ratisser un peu le sol et mélanger du VIVIMUS® pour GAZON DCM avec la terre. Ratisser la surface de manière égale. Eventuellement, ce mélange peut être semé.

AMENAGEMENT DE GAZON..... 500 –1000 liter/100 m²

Enfouir dans le sol avant le semis

Demandez nos conseils spécifiques.

Conseils extra

- VIVIMUS® pour GAZON DCM améliore la structure du sol, mais ne contient pas assez de nourriture. Une fertilisation organique supplémentaire est nécessaire après la première tonte. L'Engrais organique pour Pelouse DCM pour une croissance de manière continue et une couleur vert foncé est conseillé.

  Dose Engrais organique pour Pelouse DCM pour jeunes pelouses ou pelouses regarnies = 8 kg/100 m²

- Pour regarnir rapidement les endroits clairsemés, choisir les semences de gazon RIPARO® DCM, un mélange avec une croissance rapide.

  Dose RIPARO® DCM = 1 – 2 kg/100 m²